

Programme de prévention des pollutions

Depuis 2007 notre commune a rejoint l'action phyt'Eau Cités, un programme de sensibilisation des services voirie et espaces verts pour limiter l'emploi des produits phytosanitaires sur les bassins de la seine, l'orge et l'Yvette.

Dans ce cadre le personnel communal, mais aussi les habitants doivent s'engager à raisonner et à réduire leurs applications de produits phytosanitaires.

Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ?

Les produits phytosanitaires : herbicides, insecticides, fongicides...ont pour rôle **de prévenir l'apparition ou de détruire des végétaux, des insectes ou des champignons dits <nuisibles>** pour le développement des récoltes.

Jardiner naturel pour préserver notre patrimoine naturel.

Les jardiniers amateurs (ces derniers contribuent à **plus de 15%de la contamination des eaux de surface**

Une utilisation abusive et inappropriée des produits phytosanitaires peut entraîner la contamination des récoltes de votre potager, mais aussi de l'environnement (eau, air, sol, êtres vivants).

De plus, des applications répétées d'un même produit phytosanitaire entraînent chez les animaux et les végétaux ciblés, le développement de populations résistantes très difficiles à éliminer.

Des petits gestes pour de grands effets

De nombreuses méthodes simples et économiques permettent de jardiner sans risques pour la santé et l'environnement. Pour désherber de petites surfaces, un arrachage manuel est toujours préférable aux traitements chimiques.

Et pour des aires plus grandes, **l'eau bouillante permet d'obtenir des résultats très satisfaisants.**

En ce qui concerne les maladies se développant dans votre potager, **la rotation des cultures** est un bon moyen de s'en protéger.

Pour limiter le développement de la végétation spontanée dans vos massifs, vous pouvez mettre en place un **paillage du sol** ou planter des **plantes couvrantes**. N'oubliez pas les **auxiliaires naturels** comme le purin d'orties pour la lutter contre les insectes ravageurs.